

P13

**SOLIDARITÉ**  
Vous voulez aider ?



P16

**PRÉVENTION**  
Adopter les  
bonnes pratiques



# BIEN VIVRE À CORBEIL-ESSONNES



N°265 / AVRIL 2020

**LE MAGAZINE DE NOTRE VILLE**

ÉDITION SPÉCIALE NUMÉRIQUE



Téléconsultation par les médecins du centre municipal de santé.



Livraison des médicaments et courses au domicile des seniors.

P4

DOSSIER

## Tous mobilisés contre le coronavirus



Nettoyage de la voirie et du mobilier urbain.



Confinement : contrôle et prévention par la police municipale.



corbeilssonnes



@Corbeil91100  
#corbeilssonnes



corbeil91100  
#corbeilssonnes



LavilledeCorbeilEssonnes

Toute l'information en temps réel : 01 60 89 72 01 et [www.corbeil-essonnes.fr](http://www.corbeil-essonnes.fr)



# Les mesures gouvernementales

L'épidémie de Covid 19 s'étend au monde entier. Des mesures ont ainsi été mises en place, au niveau national. Depuis le lundi 16 mars, tous les établissements scolaires, de la maternelle aux universités, ainsi que les crèches, sont fermés et n'accueillent plus les enfants. Mardi 17 mars, à partir de midi, le confinement de toute la population française a été mis en application pour limiter la propagation de la pandémie et renforcé depuis le 24 mars.

Lors de son allocution jeudi 12 mars, le président de la République a inscrit plusieurs mesures visant à limiter les effets de l'épidémie. Ainsi, les crèches collectives, écoles, collèges, lycées et universités sont fermés depuis le 16 mars jusqu'à nouvel ordre, les personnes de plus de 70 ans et celles souffrant de maladies chroniques sont appelées à rester chez elles, les hôpitaux sont invités à reporter les opérations non urgentes et le télétravail est instauré ainsi que la mise en place de mesures exceptionnelles de chômage partiel. Des mesures de prévention étaient déjà mises en place quelques jours auparavant :

- interdiction de tout événement réunissant plus de 100 personnes ;
- interdiction des visites dans les Ehpads (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et les unités de soins de longue durée (depuis le mercredi 11 mars) ;
- les pharmacies sont autorisées à produire et vendre leur propre solution de gel hydro-alcoolique dont le prix est encadré par un arrêté.



**« Les décisions prises par le Gouvernement s'appuient sur le fondement de faits étayés scientifiquement et sur les connaissances des modalités de propagations du virus, afin de vous fournir les informations et les recommandations les plus précises pour lutter contre l'épidémie » peut-on lire sur le site [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr)**

SAUVEZ DES VIES  
**RESTEZ  
CHEZ VOUS**

Depuis le 14 mars, et jusqu'à nouvel ordre, le Premier ministre a décidé de **fermer tous les lieux recevant du public qui ne sont pas indispensables** à la vie du pays, cela suite au **passage au stade 3** du plan de lutte contre l'épidémie. Ainsi, restent ouverts les magasins alimentaires, les pharmacies, les stations essence, les banques et bureaux de tabac presse. De même, tous les services publics essentiels restent ouverts.

**Lundi 16 mars**, le Président de la République a à nouveau pris la parole :

- **limitation des déplacements qui visent à confiner les Français**, dans un premier temps pendant quinze jours, pour endiguer l'épidémie du Covid-19.

Depuis le 17 mars à midi, **une attestation de déplacement** est indispensable pour quitter son domicile, sous peine d'amende, sauf déplacements absolument nécessaires. **Cette dernière a été modifiée et complétée par la suite, elle est indispensable pour chaque sortie depuis le 25 mars.**

- report de charges fiscales et sociales pour les entreprises
- 300 milliards d'euros sont prévus en garantie pour les prêts bancaires en cours.

l'hédito



Continuité du service public : Jean-Pierre Bechter, Maire de Corbeil-Essonnes et Denis Baranger, Directeur Général des services municipaux au centre administratif.

Nous le savons tous : nous devons faire face aujourd'hui à une crise sanitaire d'une ampleur mondiale inconnue depuis un siècle. À ce jour, nous ne disposons ni d'un traitement efficace éprouvé, ni même de connaissances scientifiques suffisamment fondées pour pouvoir anticiper totalement rationnellement et concrètement une sortie de crise à court terme.

Face à cette situation inédite, un devoir s'impose à tous : respecter scrupuleusement les consignes de confinement et de distanciation sociale. Une formule résume parfaitement la réalité : *« ce n'est pas le virus qui circule ce sont les hommes ! »*. J'en appelle donc à votre bon sens et à la discipline pour que nous puissions ensemble limiter puis endiguer les conséquences engendrées par cette épidémie.

À Corbeil-Essonnes, nous disposons de nombreuses ressources et des réserves, comme par exemple la réserve communale de sécurité civile qui compte pas moins de 120 volontaires, pour faire face. Toutes sont mobilisées ou mobilisables en fonction de l'évolution de cette épidémie.

L'infrastructure médicale est solide et fonctionne. Le Centre Hospitalier Sud Francilien en est la pièce maîtresse. Son personnel fait actuellement un travail considérable et dans des conditions particulièrement difficiles. Nous devons à ces hommes et ces femmes non seulement reconnaissance mais aussi un soutien total et permanent. C'est dans cet esprit, que nous accueillons leurs enfants dans une école et que nous les aidons à trouver des logements à proximité. C'est dans cet esprit que la nouvelle antenne du Centre municipal de santé a été mise à disposition du personnel hospitalier afin qu'il assure leurs consultations en diabétologie.

Merci aussi à tous les médecins libéraux et à tous les personnels médicaux et paramédicaux qui les ont rejoints dans ce combat permanent. La ville a mis à leur disposition les équipements dont elle disposait et sera en mesure dans les prochains jours de leur faire parvenir des masques supplémentaires indispensables à leur protection.

L'infrastructure commerciale permet aussi à chacun de s'approvisionner sans difficulté. Il y a suffisamment de moyennes et grandes surfaces qui maillent notre territoire pour pallier la décision de fermeture des marchés prise par le gouvernement. Je veillerai à leur réouverture, une fois le pic de la crise passé, dès que les conditions sanitaires et sécuritaires le permettront.

**« Notre infrastructure médicale est solide et fonctionne remarquablement dans des conditions particulièrement difficiles. Nous devons au personnel médical non seulement reconnaissance mais aussi un soutien total et permanent. »**

## Solidaires de chacun, responsables de tous

Autre ressource importante pour la commune : la culture de la crise et la forte mobilisation du personnel communal. Rodée à l'occasion des épisodes de crises, cette culture de la crise, nous a permis de réagir rapidement avec ordre et méthode et de rendre immédiatement opérationnels des services dédiés. Ainsi, ont été mises en place : une cellule écoute et accompagnement de la population, une autre consacrée exclusivement aux besoins spécifiques des seniors et pour ceux d'entre eux qui sont confrontés à des difficultés nous portons des repas ou livrons du ravitaillement et des médicaments. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est mobilisé dans le

suivi des personnes vulnérables qui sont recensées dans un fichier. Les services techniques sont sur le terrain autant que nécessaire pour assurer les fonctions essentielles. Depuis quelques jours, ils sont

engagés dans une opération spécifique de désinfection des artères principales et du matériel urbain. Les services administratifs font du télétravail. Certains services comme la Police municipale ou l'État civil fonctionnent actuellement 7 jours sur 7 et 24h/24.

Dans l'impossibilité de faire imprimer et distribuer le journal municipal, nous avons décidé de faire ce magazine en version numérique car nous savons que la grande majorité de nos concitoyens dispose d'une connexion internet ; lisez-le attentivement et faites le circuler. Vous y trouverez de très nombreuses informations pratiques et surtout fiables et vérifiées par le service communication. Attention dans cette période difficile aux rumeurs infondées et aux arnaques !

Toutes les informations utiles sont actualisées en continu sur le site de la commune [WWW.CORBEIL-ESSONNES.FR](http://WWW.CORBEIL-ESSONNES.FR)

Pour conclure, je veux avoir une pensée émue et fraternelle pour les familles et personnes qui sont confrontées à la maladie et pire parfois à la perte d'un proche. Nous sommes à leurs côtés et restons à leur disposition pour les accompagner dans ces épreuves.

**Ensemble, soyons à l'écoute de nos proches et de notre voisinage, solidaires de chacun, et par notre discipline personnelle responsables de tous.**

Jean-Pierre Bechter

**JEAN-PIERRE BECHTER**

Maire de Corbeil-Essonnes

Pour rappel : les infractions aux règles pour les déplacements sont sanctionnées d'une amende de 135 euros avec une possible majoration à 375 euros et 1 500 euros en cas de récidive. Depuis le 24 mars, les mesures de confinement ont été renforcées, retrouvez **les dernières recommandations et obligations à respecter**, **les mesures de préventions et gestes barrières**, **toutes les informations et la prévention**



## CHRONOLOGIE

- **24 janvier** : Confirmation des premiers cas confirmés de Coronavirus COVID-19 par Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la Santé.
- **27 janvier** : Développement d'un test diagnostique rapide par l'institut Pasteur permettant de donner un résultat en quelques heures ;
- **8 février** : Apparition d'un cluster (regroupement de plusieurs cas autour d'un cas initial) en Haute-Savoie.
- **14 février** : Premier décès d'un patient âgé de 80 ans hospitalisé en France des suites du Coronavirus COVID-19.
- **29 février** : Interdiction des rassemblements de plus de 5000 personnes en espace clos.
- **8 mars** : Interdiction des rassemblements de plus de 1000 personnes non indispensables à la continuité de la vie de la Nation
- **12 mars** : Annonce de la fermeture à partir du lundi 16 mars des crèches, écoles, collèges, lycées et universités jusqu'à nouvel ordre, et mise en place d'un service de garde, région par région, pour les personnels qui sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire.
- Mobilisation des médecins, des soignants, mais aussi d'étudiants et de jeunes retraités, et report des soins non essentiels et opérations non urgentes à l'hôpital.
- Prolongement de deux mois de la trêve hivernale.
- Mise en oeuvre d'un mécanisme exceptionnel et massif de chômage partiel, avec prise en charge par l'Etat de l'indemnisation des salariés contraints à rester chez eux.
- Possibilité de reporter le paiement des cotisations et impôts dus en mars pour toutes les entreprises qui le souhaitent sans justification, ni pénalité.
- **12 mars** : Adoption de l'état d'urgence sanitaire pour deux mois.
- **13 mars** : Interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes
- **14 mars** : Passage en stade 3
- **17 mars** : Restriction des déplacements au strict minimum
- **26 mars** : Publication du décret encadrant l'utilisation de la chloroquine
- **27 mars** : Le Premier Ministre annonce le renouvellement de la période de confinement jusqu'au mercredi 15 avril 2020
- **28 mars** : Annonce de la commande de plus d'un milliard de masques, de l'augmentation de la capacité du nombre de lits en réanimation qui sera portée à 14 000 lits et de la massification de la politique de tests.

**01 60 89 72 01 : un numéro d'appel dédié au Covid-19 à Corbeil-Essonnes**



**Afin de répondre à toutes vos questions, l'organisation des services municipaux, l'aide et l'assistance fournies par la ville pendant la période de confinement, un numéro unique est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7 : le 01 60 89 72 01**

**Toute l'information en temps réel : 01 60 89 72 01 et [www.corbeil-essonnes.fr](http://www.corbeil-essonnes.fr)**



# 4 Assurer la continuité du service public 5



Jean-Pierre Bechter, Maire et l'équipe de direction : réunion de coordination avec l'Éducation nationale avant le confinement.

Un plan de continuité de l'administration communale est mis en place à Corbeil-Essonnes. L'objectif est d'organiser les mesures visant à prévenir les ruptures d'approvisionnement en produits indispensables, à planifier plusieurs modes d'organisation en fonction de la sévérité de l'épidémie. La ville a mis en place une cellule de crise afin de répondre aux interrogations des administrés, à la sécurisation des habitants et des lieux publics.

## Un plan de continuité en collaboration avec les services de l'État

Le Maire joue un rôle majeur en matière de sécurité publique et sanitaire, notamment pour la mise en œuvre des orientations décidées par les pouvoirs publics. Il se tient en liaison permanente avec le représentant de l'État et met en œuvre les dispositions des plans communaux de sauvegarde. Les principes fondamentaux qui président à son action sont les suivants :

- La limitation des risques de contagion ;
- Le maintien de la capacité des services communaux à faire face à la crise ;
- La protection des acteurs communaux de la crise.

Au niveau communal, les tâches indispensables concernent :

- La police administrative : fermeture d'établissements d'enseignement et de crèches, restrictions ou interruptions de transports publics... ;
- Le maintien du lien social et sanitaire avec la population : recensement des besoins des personnes, coordination du bénévolat, incitation à la solidarité de voisinage... ;
- Le maintien des missions essentielles à la vie collective : État civil, ramassage des ordures ménagères, production d'eau d'alimentation, traitement des eaux usées, maintien du chauffage collectif, services funéraires... ;
- La contribution à l'organisation de la vaccination pandémique dès que le vaccin sera disponible ;
- La communication et l'information des populations.

L'organisation de la solidarité au niveau local constitue un domaine essentiel de ses actions, en s'appuyant sur la réserve communale de sécurité civile, les associations, les bénévoles de toutes origines.

Le plan de continuité doit être mis à jour régulièrement par la cellule de crise, indispensable à la coordination des prises de décisions et des actions de terrain. Des ajustements peuvent être opérés en fonction de l'évolution de la pandémie et des conséquences au niveau local.



Cellule de gestion de crise au poste de commandement communal.

## Le poste de commandement communal opérationnel

À Corbeil-Essonnes, un poste de commandement communal a été mis en place le lundi 16 mars à 18h. Il est composé d'un directeur des opérations de secours, d'un responsable des actions communales « COVID-19 », d'un coordinateur sécurité civile et de deux cellules (mode restreint et mode renforcé). Les services mobilisés en priorité sont la communication, le secteur sanitaire et social, le scolaire, la direction des ressources humaines et des affaires juridiques, l'État civil et les services techniques. En support, l'informatique et la téléphonie, la sécurité publique, une cellule d'écoute, la direction financière et le service hygiène et protections individuelles sont mobilisés.



## Une cellule d'écoute dédiée aux COVID-19 à Corbeil-Essonnes

Une cellule d'écoute avec une plate-forme téléphonique de centralisation des informations, demandes et appels liés à la pandémie grippale a été créée à la Direction générale des services. Le numéro **01 60 89 72 01** est accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Des cadres et des réservistes de sécurité civile, entraînés pour répondre aux questions en temps de crise sont disponibles pour les Corbeil-Essonnois.



Des vitres protectrices installées au nouveau centre administratif.

## Les démarches administratives

Tous les services municipaux poursuivent leur mission en partie en télétravail. Les agents de l'État civil continuent à effectuer les tâches indispensables à la continuité de service. L'enregistrement des naissances (dans un délai de 5 jours), les reconnaissances anticipées et postérieures ainsi que les décès. Les rendez-vous PACS, mariages, changement de prénom, de nom, livrets de famille, demandes de modification d'acte d'État civil sont reportés. Les attestations d'accueil, passeports, cartes nationale d'identité (CNI) sont annulés jusqu'à nouvel ordre. Les cimetières sont ouverts uniquement pour les inhumations accueillant jusqu'à 20 personnes maximum.

## Désinfection progressive de l'espace public

Depuis le 31 mars, la ville a mis en œuvre la désinfection de la voirie et du mobilier urbain. 14 agents et 7 machines quadrillent progressivement le territoire communal.



## Le Centre technique municipal actif

Les services des astreintes sont tous actifs. Ainsi, celle des bâtiments assure la sécurité des bâtiments en vérifiant la bonne fermeture de ces derniers, que les lumières soient bien éteintes... Les serres, quant à elles, préservent les plantes qui sont en pleine floraison et assurent les plantations qui étaient initialement prévues afin de limiter les dépenses de la ville. Au magasin, un agent assure les livraisons des différents services de la ville qui en ont besoin. Les autres services sont en télétravail et restent mobilisables suivant les urgences et les problématiques des services.



Propreté des rues assurée par les agents municipaux.

## Le ramassage des déchets maintenu

Les services techniques poursuivent les missions de lutte contre le dépôt sauvage et le ramassage des ordures ménagères organisé par la communauté d'Agglomération Grand Paris fonctionne normalement sur Corbeil-Essonnes. Seules les déchetteries du Siredom sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Les encombrants passent également aux jours prévus (voir p 14 de ce journal).

[www.grandparissud.fr](http://www.grandparissud.fr)  
Retrouvez toutes les informations et la prévention  
Informations sur la continuité du service public



Les parcs, squares et promenades fermés au public.

## Les bâtiments et espaces publics sécurisés...

Tous les bâtiments communaux sont fermés au public. Et suite à l'arrêt préfectoral sur l'ensemble du département l'accès aux parcs publics, promenades, berges de rivières et fleuves, lacs, plans d'eau artificiels et espaces forestiers relative à la lutte contre la propagation du COVID-19 sont interdits depuis le 20 mars.



Contrôle des agents de la police municipale.

## ... sous l'œil vigilant de la police municipale

Mobilisés 24h/24, les agents de la police municipale assurent la sécurité des Corbeil-Essonnois. Ils sont présents, avec les agents de la police nationale, pour veiller au respect des mesures de confinement, des règles sanitaires. Ils font des contrôles des **attestations de sortie** des administrés afin de vérifier les raisons des déplacements des usagers et peuvent être amenés à dresser des contraventions lors d'infractions avérées. Ils effectuent également des rappels à l'ordre et s'assurent de la sécurisation des parcs et des éventuelles dégradations des espaces communaux.

# Les structures soignantes au coeur de l'action



Les soignants du SAMU en action.

La capacité d'hospitalisation du CHSF augmente quotidiennement grâce aux autres établissements de santé du département qui viennent en soutien. Afin de soutenir les personnels des hôpitaux essonnais, les personnels médicaux du département se sont portés volontaires pour contribuer à lutter contre le virus COVID-19. Ces mises à disposition, se font au fur et à mesure des besoins des établissements hospitaliers. Jeudi 19 mars, 21 infirmières et 5 médecins sont ainsi intervenus au sein du Centre hospitalier sud francilien situé à Corbeil-Essonnes. Merci à tous les professionnels qui se sont d'ores et déjà portés volontaires ainsi que les personnels du SDIS de l'Essonne qui ont vu leurs missions de secours aux personnes augmenter de 30%. Plusieurs médecins généralistes ont également rejoint les équipes médicales de l'hôpital pour assurer les consultations COVID-19 dans l'annexe des urgences. Le formulaire de demande de renforts médicaux, mis en ligne sur le site internet et relayé sur les réseaux sociaux pour aider le CHSF à assurer cette consultation, a enregistré plus d'une centaine de réponses de médecins généralistes à ce jour. De nombreux paramédicaux, exerçant en libéral ou en milieu scolaire, se sont également manifestés.



Un hélicoptère renforce l'activité.

## Appel à la mobilisation

Devant l'urgence de la situation, l'ARS Île-de-France lance un appel à la mobilisation, en suscitant l'engagement volontaire. Dès aujourd'hui, toute personne travaillant ou ayant travaillé dans le domaine de la santé peut s'inscrire sur [la plateforme Renforts-Covid](#) pour venir en soutien aux équipes en première ligne.

La lutte contre le COVID-19 mobilise l'ensemble des établissements de santé et leurs personnels. Les prochaines semaines seront déterminantes dans la lutte contre l'épidémie et les établissements devront faire face à un afflux important de patients - alors même que les activités de soins doivent continuer, dans tous les secteurs d'activités.

## Le Centre Hospitalier Sud Francilien : pôle central du sud Île-de-France

Désigné établissement de 2<sup>ème</sup> ligne de la grande couronne dans le cadre du programme de contrôle épidémiologique, le Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF) a été chargé par l'Agence Régionale de Santé de prendre en charge les personnes présentant les symptômes du CORONAVIRUS COVID-19 dans le département de l'Essonne.



Mobilisation totale au Centre Hospitalier Sud Francilien.

## Restriction des accès à l'hôpital

En application du niveau 2 du Plan Blanc, déclaré jeudi 12 mars 2020 dans les établissements de santé d'Île-de-France, les visites dans les services sont dorénavant interdites.

Les accès sont désormais restreints au Centre hospitalier sud francilien :

- Ils sont centralisés, sur convocation, à l'accueil central (Porte T) pour les parcours ambulatoires (consultation, examen, chirurgie...) et pour les hospitalisations. Les visiteurs autorisés doivent présenter leur laissez-passer.
- Les admissions des urgences adultes et pédiatriques s'opèrent uniquement dans le SAS d'accueil des Urgences.
- Le passage par le SAS d'accueil des urgences de gynéco-obstétriques est strictement dédié à ces urgences.

## Formations au centre d'appel du 15

Étudiants de la faculté de médecine Paris sud, étudiants infirmiers des instituts du CHSF, professionnels de santé du CHSF actifs ou retraités, ils sont environ une centaine à avoir été formés par le SAMU Centre d'appels du 15 ou à être accueillis en formation par les professionnels du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence SAMU 91. Avec 3 600 dossiers traités par jour dont 50% ayant trait à la prise en charge du COVID-19, ces renforts sont nécessaires et peuvent intervenir en appui de la régulation des appels ayant trait au COVID-19, 7 jours sur 7 de 8h à minuit.

## Le Centre municipal de santé : un allié indispensable

Dans le cadre du contrat local de santé, le Centre municipal de santé de Corbeil-Essonnes, vient en soutien au Centre hospitalier sud francilien. Située au 18 rue du Général Leclerc, la structure accueille des consultations médicales et devient une base arrière du CHSF.



Téléconsultation par les médecins du Centre municipal de santé

Ouvert de 8h30 à 17h30, le Centre municipal de santé permet, grâce à deux médecins généralistes sur place, d'assurer des consultations. Mais attention, ces dernières sont particulières : beaucoup, pour assurer la sécurité de chacun, se font par téléphone ou téléconsultations. L'objectif de ces méthodes est de préserver l'environnement sanitaire de chacun tout en permettant de faire des diagnostics et soigner les patients à distance. "Au cas par cas, les consultations peuvent éventuellement être en présentiel. Dans tous les cas, il est indispensable de prendre rendez-vous par téléphone afin d'avoir un créneau avec le médecin" indique Cécile Tshilenge-Birba, responsable du centre municipal de santé. Les consultations d'urgence gynécologiques sont également assurées tout comme des permanences téléphoniques tous les jours. En cas de suspicion de COVID-19, les médecins du Centre municipal de santé orienteront les patients vers un laboratoire pour faire le test. Pour information, le Centre municipal de santé et son antenne sont désinfectés chaque jour avec des bombes désinfectantes en fin de consultation. [Plus d'informations sur le CMS.](#)



LES PRISES DE RENDEZ-VOUS SE FONT PAR TÉLÉPHONE AU 01 60 89 74 33 AU 01 60 89 74 59 OU ENCORE AU 01 60 89 70 70

## Et l'antenne de Montconseil ?

Dans le cadre du contrat local de santé, le Centre municipal de santé a mis à disposition son antenne de Montconseil du Centre hospitalier sud francilien. Ainsi, son équipe soignante de diabétologie peut y suivre, jusqu'à la fin du confinement, ses patients diabétiques. "Merci à tous ceux qui ont contribué à ce que l'on puisse continuer à prendre en charge nos patients qui ont un diabète très déséquilibré dans d'excellentes conditions" indique le professeur Alfred Penfornis du service d'endocrinologie, diabétologie et maladies métaboliques du Centre hospitalier sud francilien.



Consultation de diabétologie du CHSF à l'antenne de Montconseil.

## Informations santé : Que faire en cas d'urgence?

Depuis le 30 mars, la **téléconsultation** est effective au Centre municipal de santé. N'oubliez pas de prendre rendez-vous au **01 60 89 74 33** ou **01 60 89 74 59** ou encore au **01 60 89 70 70** afin d'avoir un rendez-vous avec un médecin.

**Les maisons de santé pluriprofessionnelles et les professionnels de santé de Corbeil-Essonnes, bien que très sollicités en cette période, sont toujours présents pour vous soigner. N'hésitez pas à les contacter aux numéros habituels.**

- **En cas d'urgence dentaire**, vous pouvez joindre le **01 69 10 00 40**. Attention, la prise en charge des urgences dentaires doit se limiter en cette période de crise sanitaire à la stricte gestion des infections aiguës, des douleurs sévères, des hémorragies sévères et des traumatismes de la sphère oro-faciale.

- **Les centres Point Vision** restent pour la plupart ouverts pour la seule gestion des urgences, à savoir notamment baisse de vue soudaine et profonde, corps étranger, œil rouge et douloureux. En dehors des motifs d'urgence ophtalmologique, les patients ne pourront être reçus. **Les rendez-vous se prennent essentiellement sur les sites internet des centres ou par télésecrétariat.**

Les laboratoires d'analyses médicales restent ouverts pour les analyses prescrites par les professionnels de santé.

8



## Protéger et sécuriser les Corbeil-Essonnois

Contrôle et information de la population.

Protéger et sécuriser la ville, ses bâtiments et ses habitants sont les missions assurées 24 h sur 24 par les polices municipale et nationale. En cas de nouvelles difficultés, la ville pourrait mobiliser sa réserve communale de sécurité civile. Le centre de supervision urbain permet de renforcer ce contrôle des bâtiments et des déplacements sur la commune.

### La police municipale sur le terrain

Les agents de la police municipale sont mobilisés 24h/24 pour assurer la sécurité des Corbeil-Essonnois mais également pour faire respecter les consignes dispensées par le gouvernement. Mesures de confinement, respect des règles sanitaires, réponses aux administrés sur leurs interrogations, vigilance sur le respect des distances de sécurité sur les marchés alimentaires (jusqu'au 23 mars), rappels à l'ordre, sécurisation des espaces publics... tel est le quotidien de ces agents. Leur objectif principal ? Veiller au respect de ces mesures instaurées en vue d'endiguer la pandémie du Covid-19. En partenariat

avec la police nationale, de jour comme de nuit, les policiers municipaux procèdent au contrôle des attestations de déplacement des usagers. Les agents de la police municipale patrouillent également pour surveiller les parcs communaux qui sont fermés au public depuis le 21 mars suite au **décret du gouvernement** afin de limiter le périmètre des sorties et les risques de propagation du Covid-19, relever les infractions et dégradations éventuelles puis les transmettre aux services techniques municipaux pour une sécurisation des lieux dès le lendemain. **Plus d'informations sur la police municipale.**



### 150 caméras en appui

Le Centre de Supervision Urbain et ses 150 caméras est un appui fondamental pour les polices municipale et nationale. Il permet notamment de détecter les rassemblements contraires au principe de confinement et d'intervenir rapidement. Il assure aussi la surveillance de tous nos équipements publics actuellement fermés et travaille conjointement avec une équipe de terrain affectée à la surveillance de ces bâtiments.

### VIOLENCES FAMILIALES

**Avec le confinement qui va durer plusieurs semaines, les violences familiales peuvent être exacerbées.**

En cas d'urgence, appelez le 114 ou le 17. Le 3919 (violences conjugales), ligne d'écoute et non d'urgence reste ouvert.

**Toutes les informations et les numéros d'urgence et les permanences téléphoniques sont mises en place pour venir en soutien aux personnes en difficulté.**

### Fermeture des épiceries à 21h

Dans un souci d'ordre public et de respect du confinement, le Maire, Jean-Pierre Bechter, a pris un arrêté afin de faire respecter les procédures de sécurité dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. Ainsi, les épiceries et supérettes de la commune doivent dorénavant restreindre leurs horaires d'ouverture et fermer leur commerce entre 21h et 6h. Cette décision a été prise pour éviter les rassemblements observés devant certaines épiceries.

9

## Assister les seniors et le public fragile



Les prestations habituelles de portage de repas et de téléassistance ont été renforcées depuis le début du confinement. La ville est en permanence à l'écoute des besoins des seniors et des personnes vulnérables qui sont régulièrement appelées par les services municipaux afin de mettre en place un suivi personnalisé.

### 12 000 appels auprès des seniors

Les agents du pôle senior contactent tous les seniors de plus de 60 ans inscrits à l'espace Charlotte-Ansart. Cela permet de proposer un appel rassurant mais également de l'aide pour le maintien à domicile. Le pôle senior garde ainsi un contact avec ces personnes, crée du lien et est averti de tout problème rencontré par un senior. Après s'être présentés, les agents rappellent les mesures de confinement dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19. Ils rappellent le numéro d'urgence mis en place par la ville pour répondre aux questions particulières des administrés : le **01 60 89 72 01** et l'accès au site internet de la ville qui est mis à jour en temps

réel pour informer des dernières actualités. Plusieurs autres renseignements sont pris auprès des seniors : s'ils ont des problèmes particuliers ? S'ils ont, dans leur entourage, une personne susceptible de les aider pour faire leurs courses ? S'ils connaissent les créneaux dédiés pour qu'ils fassent leurs courses. Les agents proposent également aux personnes les plus en difficulté le portage de repas à domicile (payant) et/ou la téléassistance (gratuite), tout en rappelant les règles de confinement, les gestes barrières et les règles sanitaires. **Chaque senior qui le souhaite sera appelé régulièrement pour permettre un accompagnement individualisé.**



### Une attention particulière pour les plus fragiles

Les personnes vulnérables peuvent se faire connaître auprès du **01 60 89 72 01** (24h/24 et 7j/7) ou au pôle seniors **01 60 89 75 77** (aux horaires d'ouverture habituels), en cas de répondeur, laissez un message, vous serez rappelé par un agent de la ville afin de bénéficier du portage de repas à domicile et d'un accompagnement adapté à la situation de chaque personne.

### CHIFFRES-CLÉS (en date du 31 mars 2020)

- **371 seniors en téléassistance**
- **200 personnes inscrites pour le portage de repas**
- **12 000 appels en direction des seniors**

### Le CCAS

Le CCAS est entièrement mobilisé dans le suivi téléphonique des personnes vulnérables. Les agents vous accueillent également au pôle social les mardi et le vendredi de 9h à 12h pour les personnes domiciliées au CCAS et qui attendent des courriers importants (CAF, Assedic, Sécurité sociale, Pôle emploi...) **CCAS : 01 60 89 70 75**

### INFORMATIONS

La téléassistance consiste en un bracelet porté par le senior à son bras ou autour du cou. Cela permet de rester relié à une plateforme téléphonique d'urgence en cas de chute par exemple.

Vous pouvez vous renseigner pour obtenir la téléassistance au **01 60 89 72 01**

Le centre commercial Intermarché de Corbeil-Essonnes a mis en place des horaires d'ouverture réservés pour les plus de 60 ans: de 7h30 à 8h30 tous les jours.



ARNAQUE

### ATTENTION AUX ARNAQUES LIÉES AU CORONAVIRUS

En cette période de confinement, des personnes mal intentionnées peuvent sévir. Faux sites de vente de masques chirurgicaux, de gels hydroalcooliques ou de médicaments... **Soyez vigilants!**

Vous avez des questions sur le coronavirus, les agents municipaux vous répondent.



# Mobilisation pour les enfants

Depuis le 17 mars, le personnel municipal accueille les enfants du personnel soignant et des professionnels prioritaires âgés de 4 mois à 11 ans dans 2 structures de la commune. Durant cette période de confinement, les enseignants de l'Éducation nationale et du Conservatoire assurent la continuité pédagogique avec leurs élèves et proposent de nouveaux modes d'apprentissage.

## Accueil des enfants des soignants et des professionnels prioritaires

### Pour les enfants de 4 mois à 3 ans

Les enfants ayant besoin de garde sont accueillis de 7h à 19h à la crèche collective Les Galopins, située 10 rue La Bruyère. L'encadrement est assuré par une équipe de professionnels de la petite enfance supervisée par une directrice.



Crèche collective les Galopins.

### Pour les enfants de 3 à 11 ans



Restauration scolaire pour les 3-11 ans.

L'accueil des enfants se fait comme en période scolaire. Ainsi, les journées se découpent avec un temps scolaire et un temps pré et post scolaire ainsi que le mercredi. Pour les enfants étant habituellement en maternelle et en élémentaire et scolarisés sur un établissement public ou privé de la commune de Corbeil-Essonnes, l'accueil scolaire est assuré par des enseignants les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 sur l'école maternelle Paul-Langevin, située 2 rue Roland de la Poype. En soutien à l'équipe pédagogique, la ville maintient la présence systématique de deux ATSEM sur les 4 jours. Le temps du midi, de 11h30 à 13h30, tous les élèves, encadrés par une équipe d'animateurs, sont accueillis pour la restauration scolaire. Concernant le temps périscolaire, une équipe d'animateurs et un directeur d'ALSH accueillent les enfants sur le site de Paul-Langevin situé 6 rue Roland de la Poype, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h à 8h30, de 11h30 à 13h30 puis de 16h30 à 18h45. Pour l'accueil de loisirs, l'accueil se fait tous les mercredis de 7h à 18h45 à la même adresse.

## Des enseignants impliqués et des élèves accompagnés

À Corbeil-Essonnes, les enseignants assurent la continuité pédagogique pour les élèves. Chaque école a proposé aux familles un dossier comprenant 3 semaines de travail à effectuer à la maison, avec en particulier des exercices de mathématiques et de français. Certains enseignants travaillent avec l'application classroom afin de rester en lien permanent avec leurs élèves à travers le numérique. D'autres travaillent avec whatsapp et leur téléphone afin de permettre aux parents d'accéder à une assistance téléphonique en cas de besoin. Ils peuvent également transmettre aux enseignants les exercices réalisés par les enfants afin que les enseignants corrigent à distance. Pour les élèves de CP/CE1, les enseignants se mobilisent pour faire lire les enfants par téléphone. *"J'ai deux enfants en CP, leur enseignant les appelle tous les jours pour faire la lecture avec eux. C'est une bonne initiative et cela rappelle qu'il y a l'école, même si c'est fait à la maison. L'enseignant est toujours disponible et présent et c'est important pour eux"* indique Gustave, un jeune papa.

### Dépôt de cours dans les boulangeries

Pour compléter ce dispositif, pour les familles d'enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2 qui n'ont aucun accès au numérique, un système de dépôts de devoirs a été mis en place dans 8 boulangeries de Corbeil-Essonnes. Les familles concernées contactées individuellement par les enseignants. La mairie s'est chargée d'imprimer des livrets et 400 familles, en situation de déconnexion numérique vont pouvoir en bénéficier. Fatma qui vient de récupérer les cours de sa fille en CM2 est ravie. Elle habite aux Tarterêts où beaucoup de familles ne disposent pas d'imprimantes ou ont des problèmes de connexion, car plusieurs personnes sont connectées dans le foyer. Un point sera fait après ce premier test mis en place conjointement par la ville et l'éducation nationale, qui, s'il est positif, sera étendu au CP et CE1.



## Assurer la continuité pédagogique avec des élèves de CP en REP+

### Témoignage de Mme Bintz, inspectrice de l'éducation nationale

*"Les enseignants craignaient que les élèves dont l'entrée dans la lecture était encore fragile ne perdent, durant cette longue période d'interruption, les apprentissages acquis grâce à un accompagnement rigoureux, acharné et constant. De nombreux enseignants ont alors choisi de planifier des entretiens téléphoniques quotidiens avec les enfants de CP de leur classe. La durée des échanges était de 10 minutes pour les élèves plus avancés et de 30 minutes pour les autres. Le contenu des échanges était différencié et adapté spécifiquement aux besoins de chacun. Lors de sa lecture téléphonique, un enfant a fondu en larmes d'émotion. La maîtresse m'a indiqué que la relation très particulière instaurée avait permis à l'enfant de lire mieux qu'en classe et que sa fierté de réussir l'avait submergée. Chaque jour, les enfants attendent l'appel de leur enseignant et s'investissent avec beaucoup d'application dans le travail demandé. Un autre enseignant a opté pour la mise en place de mini classes virtuelles avec ses 3 élèves en difficulté. Sa pédagogie est totalement réadaptée à ce nouvel outil afin de garder l'attention de ses jeunes élèves face à l'écran. Les interactions sont constructives et nombreuses. La nouveauté passée, l'enseignant a conscience qu'il faudra renouveler ses propositions pour garder la motivation de chacun, sans déstabiliser ses élèves. Les familles sont touchées de l'intérêt porté à leur enfant. Cette expérience si particulière va très certainement changer positivement la relation école famille, en la renforçant et en lui donnant une valeur jusque-là encore inconnue. Nous envisageons de proposer des classes virtuelles aux familles demandeuses afin qu'elles puissent au mieux accompagner les enfants dans leur travail. Ce contexte est source de créativité et amène à des évolutions pédagogiques dont le bénéfice se prolongera dans l'après crise sanitaire."*



Cours de piano d'un professeur du conservatoire.

### Les cours de musique connectés

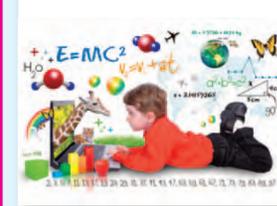
Durant cette période de confinement général, le conservatoire a souhaité poursuivre une partie de son activité d'enseignement afin de permettre aux élèves qui le souhaitent et/ou le peuvent une continuité des cours qu'ils reçoivent habituellement au sein de l'établissement en gardant un contact avec leur professeur en ce moment si particulier. Ainsi, des professeurs et leurs élèves se retrouvent la plupart du temps à l'heure habituelle de leur cours grâce à la vidéo-conférence que permettent des logiciels comme « Skype », « Whatsapp », « Discord ». De plus, ils peuvent s'envoyer mutuellement des enregistrements ou des accompagnements piano, des quiz musicaux à déchiffrer et à trouver en famille. Le lien d'un rendez-vous hebdomadaire est donc maintenu pour le plus grand nombre et même si celui-ci ne remplace pas les cours habituels au Conservatoire, *"il permet d'entretenir une émulation des élèves, un contact visuel et auditif avec leur professeur et un travail journalier"* indique Philippe Durville, directeur du Conservatoire de musique et de danse Claude-Debussy.

### Pour les collégiens

Pendant la fermeture des collèges, le Conseil Départemental a autorisé les collégiens à emporter chez eux les tablettes numériques qu'ils utilisent habituellement en classe afin de pouvoir suivre leur cours à distance. Ainsi, plusieurs centaines de tablettes ont été mises à disposition pour les élèves qui n'ont pas d'outils informatiques chez eux. De plus, les élèves ont accès à l'espace numérique de travail sur lequel ils peuvent trouver des ressources pédagogiques. À noter également que la médiathèque départementale a adapté son offre, notamment la Bibliothèque numérique des collégiens : celle-ci dispose d'un fonds de ressources écrites (notamment des fictions) qui peuvent compléter les programmes étudiés en cours. Pendant le confinement, la médiathèque a lancé l'acquisition de nouveaux ouvrages pour enrichir ce fonds. Les collégiens peuvent s'inscrire à cette bibliothèque depuis l'espace numérique de travail.



### LIENS INTERNET



- Cned
- Ministère de l'Éducation nationale
- Informer et accompagner les professionnels de l'éducation
- Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques
- Raconter et écouter des histoires
- Petites activités, toutes tranches d'âge... (livres audio, anglais...)
- Éveiller les plus petits !

### DES PROGRAMMES TÉLÉVISÉS PÉDAGOGIQUES

En parallèle, dans le cadre de la "Nation apprenante", la chaîne de télévision France 4 a bouleversé ses programmes afin de proposer des programmes adaptés à chaque cycle d'apprentissage : **9h à 10h** le rendez-vous est donné aux CP et CE1 avec au programme de la lecture et des maths. **10h** c'est au tour des classes maternelles qui profitent de programmes ludo-éducatif. Les 8-12 ans ont, quant à eux, deux rendez-vous quotidiens : **13h30** pour "C'est toujours pas sorcier" et **16h50** "la Maison Lumni". **14h** : c'est au tour des collégiens avec du français et des maths avant de céder la place aux lycéens qui, dès **15h** ont droit à toutes les matières: français, mathématiques, histoire-géo, anglais ou encore philosophie. En bonus, tous les mardis soir, en prime time, collégiens et lycéens pourront découvrir une série de documentaires historiques, l'émission « Entrée en matière ».



## Des actions solidaires

### AIDES DÉPARTEMENTALES ET RSA

Les modalités de distribution des aides ont été élargies et simplifiées de façon exceptionnelle afin que les plus vulnérables ne le soient pas encore plus pendant le confinement. Ainsi, les ménages les plus fragiles et les familles avec enfants peuvent bénéficier de tickets services, qui servent notamment à financer des dépenses liées à l'alimentation et à l'hygiène.

La suspension du RSA (sauf fraude avérée) a été reportée de deux mois jusqu'au 30 avril. Le Département accorde cette allocation à tous ceux qui remplissent les critères d'attribution et diffère les orientations et désignations de référents. L'allocation RSA du mois d'avril 2020 sera maintenue à l'identique du mois de mars sans attendre la déclaration trimestrielle pour les bénéficiaires.

De plus, les règles de confinement dans les EHPAD étant très strictes depuis plusieurs semaines, le Département souhaite maintenir le lien entre les résidents et leurs familles, indispensable pour le bien-être de tous. Il a donc été demandé aux services du Département d'étudier la possibilité de prêter des tablettes numériques aux EHPAD. Ainsi 400 tablettes ont déjà été mises à disposition des EHPAD du département à la fin du mois de mars.

### LA POSTE ET LES MINIMAS SOCIAUX

Dans le contexte de la crise sanitaire, la Poste met en place à partir du 6 avril, un dispositif pour permettre aux bénéficiaires des minimas sociaux et clients de la banque postale de retirer leurs allocations en espèces chaque mois au bureau de poste rue Feray à Corbeil-Essonnes.



## Faire ses courses à Corbeil-Essonnes

Pouvoir faire ses courses afin de subvenir à ses besoins primaires est indispensable pour assurer le bien-être de chacun. En respectant certaines règles strictes mais nécessaires, plusieurs commerces accueillent les Corbeil-Essonnois pour qu'ils puissent se ravitailler en vivres et produits de première nécessité.

Depuis le mardi 24 mars, faisant suite à la décision de l'État annoncée le 23 mars par le Premier Ministre et consignée par décret, les trois marchés de la commune sont fermés, et ce jusqu'à nouvel ordre. La ville étudie actuellement avec la Préfecture de l'Essonne la possibilité de réouverture partielle des marchés après le pic de l'épidémie. Par ailleurs, le centre commercial Intermarché de Corbeil-Essonnes a mis en place des horaires d'ouverture réservés pour les plus de 60 ans : de 7h30 à 8h30 tous les jours.

**Plus d'infos : 01 60 89 72 01**

[Liste des commerces ouverts sur Corbeil-Essonnes](#)

[Les commerçants des marchés se mobilisent pour vous livrer des produits frais](#)

### Solidarité et soutien pour et avec les associations

La solidarité s'organise pour venir en aide aux associations et les accompagner dans leurs actions auprès des plus démunis. « La solidarité humaine et républicaine sera notre dénominateur commun, ce dont je ne doute pas un instant » indique François Durovray, Président du Conseil départemental de l'Essonne. Le Département a organisé la distribution aux associations caritatives du territoire de denrées alimentaires périssables stockées dans ses unités centrales de production et dans les cantines de ses collègues afin d'éviter le gaspillage et d'aider ces structures qui vont rapidement manquer de denrées. Au total, ce sont plus de 5 tonnes qui ont été données. La Croix-rouge a mis en place un service de conciergerie solidaire pour les personnes isolées et non accompagnées. Ainsi, sans condition de revenu, la Croix-rouge assurera la livraison de paniers de première nécessité et/ou de médicaments.



RENSEIGNEMENTS  
CROIX ROUGE :  
09 70 28 30 00  
(APPEL NON SURTAXÉ)



### Des actions de solidarité envers les personnels soignants

Plusieurs entreprises et particuliers soutiennent les personnels soignants par le biais d'actions de solidarité. Par exemple, les deux sites de l'Essonne du Commissariat à l'Energie Atomique ont livré 208 000 masques de protection pour les professionnels de santé ! Les scientifiques du CEA ont livré 176 000 masques chirurgicaux et 32 000 masques de type FFP2. Cette donation du CEA consolide le stock livré par l'ARS que centralise le CHSF pour les établissements publics et privés de notre territoire de santé. Cette donation sera distribuée dans les services du CHSF. Des entreprises

locales désireuses de faire une démarche pour soutenir le personnel hospitalier, ont pris plusieurs initiatives. Ainsi, de grandes enseignes se sont manifestées parmi lesquelles IKEA Lisses qui a également livré un stock de masques chirurgicaux. L'entreprise BROSSARD a préparé la livraison de 5 000 gâteaux livrés dans des emballages individuels. Le Directeur de Carrefour Villabé a contacté la direction pour informer du réapprovisionnement des rayons du magasin et qu'un créneau prioritaire est dédié au personnel hospitalier de 8h30 à 9h. Le Carrefour de Carré Sénart a mis en place un point de livraison pour le personnel du CHSF. La boulangerie La Mie de Pain de Corbeil-Essonnes a fourni au personnel soignant du CHSF, avec générosité, des croissants et baguettes afin que les hommes et les femmes qui sont le terrain au quotidien pour combattre puissent prendre un bon petit-déjeuner.

Après la fermeture des marchés le 24 mars dernier, un charcutier traiteur de la ville a livré gracieusement des repas au personnel du Centre hospitalier sud francilien. Face à cet élan de solidarité, un formulaire a été mis en ligne sur le site internet du CHSF afin de faciliter la centralisation et la gestion des dons.

[Découvrez toutes les actions solidaires menées sur Corbeil-Essonnes.](#)

## Vous pouvez participer à la lutte contre le COVID-19



### ENCOURAGER LE PERSONNEL SOIGNANT

Afin de montrer son soutien au personnel soignant, tous les Français sont invités chaque soir à sortir sur son balcon ou ouvrir sa fenêtre et applaudir à 20h. Ce geste citoyen est relayé par de nombreux réseaux sociaux et a pour vocation d'encourager toutes les personnes qui se mobilisent pour lutter contre la maladie.

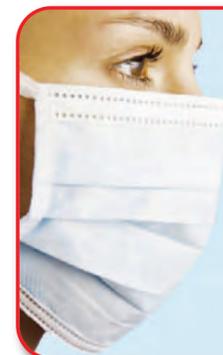
Les enfants des écoles sont invités à envoyer des dessins aux personnels soignants des hôpitaux. Au Centre hospitalier sud francilien, les œuvres sont retrasmises sur la chaîne interne de l'hôpital et sur les panneaux d'accueil. Un beau geste accessible à tous !

[Plus d'information](#)



### DONNER SON SANG

L'Établissement français du sang (EFS) a besoin de vous. "Plus que jamais, nous avons aujourd'hui une responsabilité majeure. Notre mission de service public relative à l'autosuffisance en produits sanguins labiles sur tout le territoire français est vitale et essentielle. Notre priorité absolue doit être le maintien de l'activité transfusionnelle, de la collecte à la délivrance des produits sanguins" a indiqué le Pr Jérôme Salomon, directeur général de la santé. Les personnels de collecte ainsi que les bénévoles présents sur les collectes seront équipés de masques chirurgicaux. Dans le cadre des mesures de confinement, les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang sur les sites de collecte de l'EFS, sous réserve de remplir une déclaration sur l'honneur indiquant qu'ils vont donner leur sang, au motif de l'assistance aux personnes vulnérables. Depuis le 30 mars, des prises de rendez-vous ont été mises en place afin de réduire le temps d'attente dans les Maisons du don tout comme en collectes mobiles, pour bénéficier du meilleur accueil et encore renforcer le respect des consignes de sécurité. Pour trouver où donner votre sang en fonction des jours, retrouvez les collectes mises à jour.



### DEVENIR VOLONTAIRE AU CHSF

Vous souhaitez rendre service et vous porter volontaire pour aider le personnel du CHSF? Des missions non sanitaires peuvent être confiées à des volontaires :

- participer à la régulation des appels
- renforcer la sécurité et rassurer le public
- gérer la capacité d'hébergement et organiser les transports
- déplacer les patients (non touchés par le Covid-19)
- renforcer les équipes de nettoyage ou de restauration, transport et livraison de matériel
- gérer l'accueil téléphonique et transmettre les informations.

VOTRE CANDIDATURE EST À ENVOYER À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD PAR MAIL À : JN.CIFONI@GRANDPARISSUD.FR EN PRÉCISANT : VOS NOM, PRÉNOM, COORDONNÉES (TÉLÉPHONE MOBILE ET MÈL), LIEU DE RÉSIDENCE, MODALITÉS DE DÉPLACEMENT, DISPONIBILITÉS (NUIT/JOUR/WEEK-END), AINSI QUE LES JOURS DE LA SEMAINE ET SI VOUS AVEZ UNE FORMATION ET/OU UNE EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ (SECRETARIAT MÉDICAL, SST, SSIAP, BÉNÉVOLAT CROIX-ROUGE, SAPEUR-POMPIER...)

[Vous voulez apporter votre aide ?](#)



### METTRE À DISPOSITION SON LOGEMENT VACANT

Les Corbeil-Essonnois se sont également mobilisés en proposant des logements vacants aux professionnels de santé qui ont besoin d'être logés dans le cadre de leurs missions de soignants. La ville met en relation, par le biais de son service logement, les administrés et les soignants. En effet, au Centre hospitalier sud francilien, de plus en plus de professionnels de santé viennent en soutien. Parfois de loin.

Certains particuliers se sont manifestés auprès de la ville afin de proposer des logements pour accueillir ces personnes indispensables pour assurer les soins durant la pandémie. Claude Gros a été le premier à proposer un logement vacant. "Je loue une petite maison à côté du CHSF. Je suis personnellement touché par cette guerre qu'on mène, j'ai deux enfants qui sont en première ligne : un qui travaille en Ehpad, l'autre qui est infirmière. Alors je ne me suis pas posé de question et je la propose gracieusement au personnel soignant. J'ai donc contacté la mairie qui m'a mis en relation avec une personne concernée." Face à la pénurie d'hôtels ouverts en raison de la pandémie, les professionnels de santé apprécient cette initiative. Pauline, hébergée par Claude, est reconnaissante : "Je viens de Saône-et-Loire. Je ne peux pas loger à l'hôtel comme d'habitude, en raison de leur fermeture. Donc l'implication de Claude et sa réactivité pour meubler le logement sont primordiales pour nous." Claude conclut : "L'idée, c'est que nous, on s'occupe du logement, eux, ils nous sauvent !"

**VOUS AVEZ UN LOGEMENT VACANT QUE VOUS SOUHAITEZ METTRE GRATUITEMENT À DISPOSITION : VOUS POUVEZ JOINDRE 24H/24 ET 7J/7 LE 01 60 89 72 01**

### PARTICIPER AUX ACTIONS ASSOCIATIVES

Depuis le 21 mars, les associations DAF et Défendez-vous s'organisent pour venir en aide bénévolement aux plus démunis. En partenariat avec O'Marché Frais et des prestataires de Rungis, l'équipe de 10 bénévoles récupère des denrées alimentaires, confectionne des colis puis les distribue gratuitement. Dans chaque colis, un sac de fruits et un sac de légumes. Sur les quatre premiers jours, 350 personnes ont ainsi bénéficié de cette solidarité. Les associations ont livré le foyer Adoma de Tarterêts, les personnes âgées ainsi que des familles monoparentales dans les quartiers, les parents isolés et les personnes en situation de handicap. Equipés de 3 véhicules pour livrer, les bénévoles, qui travaillent en temps normal dans le secteur social, souhaitent faire évoluer leur aide : "Nous allons proposer aux personnes en difficulté pour se déplacer d'aller faire leurs courses ou encore d'aller leur chercher leurs médicaments. En fonction de la solidarité de nos partenaires, nous souhaiterions également proposer une distribution au personnel hospitalier à la sortie du CHSF, ces derniers ont autre chose à faire que leurs courses quand ils rentrent chez eux !" indiquent les membres des associations.



[Découvrez toutes les actions solidaires menées sur la ville](#)



### DONNER DU MATÉRIEL POUR LE PERSONNEL MÉDICAL

La ville récolte des gants, masques et gels hydroalcooliques afin de soutenir le personnel médical et participer au bon déroulement de la prise en charge des patients. Stockés dans des locaux sécurisés, ce matériel sera ensuite distribué au personnel soignant et aux acteurs sur le terrain qui sont indispensables au fonctionnement de la ville.

[Vous voulez apporter votre aide au profit des personnels soignants ?](#)

**SI VOUS POSSÉDEZ DU MATÉRIEL ET SOUHAITEZ EN FAIRE DON, APPELÉZ LE 01 60 89 72 01**



## URGENCES MÉDICALES

## Pharmacies de garde

En dehors des heures d'ouverture des pharmacies, présentez-vous au commissariat de police de Corbeil-Essonnes muni de votre ordonnance et d'une pièce d'identité. Les agents vous orienteront vers la pharmacie de garde.

## SOS Médecins 91

Composez le 08 26 88 91 91  
24 h / 24 en l'absence de votre médecin traitant.

Pour les urgences médicales graves, composez le 18 ou 15  
Centre Hospitalier Sud-Francilien  
40 avenue  
Serge-Dassault  
Tél : 01 61 69 61 69

## Pour le service de nuit

Adressez-vous au Commissariat de police :  
allées Aristide-Briand  
Tél : 01 69 22 18 10  
ou le 17

## ÉCO-CENTRE DE CORBEIL-ESSONNES

LA DÉCHETTERIE DE CORBEIL-ESSONNES EST FERMÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE

**RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :**  
Secteur orange : le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois soit jeudi 9 avril  
Secteur mauve : le vendredi qui suit le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois soit vendredi 10 avril

**ENCOMBRANTS :**  
Les Tarterêts : Tous les mercredis soit mercredis 5, 12, 19 et 26 février  
Montconseil, l'Ermitage et la Cavignon : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois soit mercredis 1er et 15 avril  
Rive Droite, Chantemerle, Essonne, La Nacelle et la Papeterie : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois soit mercredis 8 et 22 avril

## DÉCHETS VERTS

Les mardis de mars à décembre  
Retrouvez le calendrier sur le site internet de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud : [www.grandparissud.fr](http://www.grandparissud.fr)



## COVID-19

Plateforme nationale téléphonique d'information : 0800 130 000

Cellule téléphonique d'écoute et d'information de la Mairie de Corbeil-Essonnes : 01 60 89 72 01 (24h sur 24, 7j sur 7)  
Standard du centre administratif : 01 60 89 71 79 (de 8h30 à 17h30)

Police municipale : 01 64 96 02 02 (24h sur 24)

En cas d'urgence médicale, composez le 15

À compter du 28 mars 2020, le service État civil est fermé au public tous les samedis matins et ce, jusqu'à nouvel ordre.



## LES DÉPLACEMENTS SONT INTERDITS SAUF DANS CERTAINS CAS :

Un dispositif de confinement est mis en place sur l'ensemble du territoire depuis le mardi 17 mars. Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés. [Liste des commerces ouverts](#)
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé
- Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement

## LES ATTESTATIONS OBLIGATOIRES :

## Attestation individuelle

Obligatoire pour les déplacements entre le domicile et le lieu de travail, déplacement nécessaire à l'activité professionnelle, soins, motif familial, déplacement bref, convocation judiciaire, intérêt général et demande de l'autorité administrative.

## Attestation individuelle multilingue

## Attestation pour les personnes en situation d'handicap

## Attestation professionnelle

## LA ZONE DES 1 KILOMÈTRE

Pour connaître la zone de 1 kilomètre dans laquelle vous pouvez vous déplacer autour de votre domicile pendant le confinement.

## ATTENTION

Les infractions aux règles de déplacement seront sanctionnées d'une amende de 135 euros, si une deuxième infraction est commise dans les quinze jours, l'amende est portée à 1500€. À la quatrième infraction relevée dans les trente jours, il s'agira alors d'un délit puni de 3750€ d'amende et de six ans de prison au maximum.



LES TRANSPORTS EN COMMUN  
Plusieurs réseaux de bus (Tice, Keolis...) sont passés en horaire étendu, vérifiez sur leurs sites les horaires

## RER D

## IDF Mobilités

## TICE, Bus 400

## KEOLIS, Bus 300

## TZENI

## Cars soeurs

## REMBOURSEMENT

## DU PASS NAVIGO D'AVRIL

Remboursement intégral des Passes Navigo à tous les abonnés pour le mois d'avril > Toutes les informations sur [IDFmobilités](#)

plus d'infos

## GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

## SOYONS RESPONSABLES ET SOLIDAIRES!

Au moment où nous sommes confrontés à une crise sanitaire d'une ampleur exceptionnelle et inédite, nous n'utiliserons pas cette tribune pour vous faire la leçon.

Au moment du danger et pour y faire face, il nous semble plus utile de vous dire les choses simplement et directement, comme quand on parle à un ami ou à un proche.

Simplement un appel et un engagement donc :

Un appel à rester chez vous, pour vous protéger et ainsi prendre soin de tous. Vos sorties doivent être uniquement motivées pour satisfaire vos besoins essentiels ou pour porter assistance ou secours.

Un engagement :

nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger Corbeil-Essonnes et atténuer les souffrances et les difficultés de ceux qui seront frappés directement ou indirectement par cette épidémie.

Tous ensemble, soyons responsables et solidaires.

Bon courage à tous.

Jean-Michel FRITZ, Nathalie BAUSIVOIR, Frédérique GARCIA, Jean-François BAYLE, Eric BRETON, Martine BOUIN, Redanga N'GAIBONA, Germaine DERUEL, Volkan AYKUT, Sylvie CAPRON, Régis CAUDRON, Jessica MADALENO, Denis LAYREAU, Tracy KEITA, Jean BEDU, Sylvie MACHADO BOALHOSA, Pascaline VANDENHEEDE, Azdine OUIS, Anne-Marie BERLAND, Régis GUILLET, Alain CARPENTIER, Mariama ASSOUMANI, Alexandre MARIN, Irèle NORMAND, Yacine AMER, Annie MALITTE, Ahmed EL YAAKOUBI, Nadine OLSEN, Denise DOUCET, Nicolas DELENNE, Kadija BELKHIR.

## GROUPE LE PRINTEMPS DE CORBEIL-ESSONNES

## GROUPE SOCIALISTE ET ECOLOGISTE

## NOUS SOMMES LIÉS LES UNS AUX AUTRES PAR UNE COMMUNAUTÉ DE DESTINS

Nous écrivons cette tribune commune dans cette période inédite marquée par la déflagration de la pandémie du Covid-19 et du confinement de plus de la moitié des habitants de notre planète. Nos premières pensées vont aux victimes du virus et à leurs proches et tout particulièrement à la jeune lycéenne originaire de Morsang-sur-Orge, scolarisée à Corbeil-Essonnes et malheureusement décédée. Acceptons que plus rien ne sera comme avant après une telle tragédie.

Déjà, quelque chose a changé sur le regard porté sur celles et ceux que l'on découvre aujourd'hui « héros du quotidien ». Hier stigmatisés parce qu'ils auraient été « privilégiés », ici par un statut, là par leur retraite, nous sommes nombreux à les applaudir tous les soirs à 20 heures à nos fenêtres. Nous pensons fortement aux personnels soignants, aux cantonniers, aux éboueurs, aux enseignants dévoués au suivi de leurs élèves, aux facteurs, aux caissières, aux commerçants, aux agents des transports publics. Comment les nommer tous ? Que certains de ces salariés attendent encore des masques et des protections en dit long : notre économie se trompait de finalité à n'être obnubilée que par la compétition des humains au bénéfice de quelques-uns et au détriment du plus grand nombre. Mais en ces heures dramatiques, ne comptez pas sur nous pour faire les donateurs de leçons. Notre responsabilité est de regarder devant et d'interroger ce que cette épidémie et ses conséquences disent de notre civilisation. Nous découvrons une donnée essentielle : nous sommes liés les uns aux autres par une communauté de destins. Plus jamais nous ne pourrions accepter l'idée que l'on peut se fabriquer son bonheur indépendamment des autres. Nous nous construisons en nous enrichissant des autres. C'est vrai au plan de l'humanité comme au plan local. Que nous manque-t-il le plus en cette période de confinement ?

Y réfléchir ne décrit-il pas ce dont nous avons besoin localement pour bien vivre ensemble ?

Quand notre système de santé fait face à la pandémie mais au prix de sacrifices énormes des personnels soignants, nous comprenons le besoin d'une médecine solidaire pour lutter contre l'inégalité de nos corps devant la maladie. Notre hôpital sud francilien doit être repensé pour être à la fois un hôpital de proximité et un pôle d'excellence, ce qui implique d'arrêter de fermer ceux des autres communes. Que ceux qui ont voté le paiement des parkings reviennent immédiatement sur leur dérisoire décision. Nous avons besoin d'une médecine de ville et d'un centre de santé municipal bien plus en réseau. Quand des chercheurs insistent sur les liens qui existent entre la destruction des milieux naturels (déforestation, agriculture intensive, urbanisation, etc.), et la propagation à grande échelle de virus, le principe de précaution doit prévaloir. La nature est autant en nous que nous sommes dans la nature. Cela ordonne la transition écologique avec par exemple la nourriture de nos enfants à l'école fabriquée localement avec des produits bio et là aussi de proximité.

Quand l'isolement devient une souffrance, cette crise nous révèle que nous avons besoin de liens pour nous entraider, échanger, boire un verre, fraterniser, nous sourire et nous aimer. Et donc de développer nos services publics d'aide à la personne pour notamment les plus âgées. Et aussi de tous nos commerces de proximité dans nos quartiers et en centre-ville pour se croiser, être solidaires et mieux vivre ensemble. Quand cette crise révèle qu'aucun homme à lui seul ne peut prétendre lui faire face, cela nous confirme l'exigence d'une République et d'une commune bien plus démocratiques. S'il est juste que l'organisation de nos sociétés locales et nationales doit être pensée uniquement en fonction de nos besoins, alors il devient urgent que tout ce qui définit nos biens communs doit faire l'objet d'une appropriation citoyenne. Et puis, dans ce mois d'avril confiné, il y a celles et ceux pour qui tout est plus dur. Eux aussi relèvent de notre solidarité. Nous répons depuis le début présents en respectant scrupuleusement les règles sanitaires, pour apporter un colis repas, des médicaments, rompre l'isolement, rendre un service ou encore informer. N'hésitez pas, si vous avez besoin d'aide, Appelez-nous au 0688497580. Prenez soin de vous et de vos proches. A très vite pour les jours heureux.

L'ensemble des élus des groupes de l'opposition  
Bruno PIRIOU (LPCE) <http://brunopiriou.fr> ; Pascale PRIGENT (PG/ France Insoumise), [pascal.prigent@gmail.com](mailto:pascal.prigent@gmail.com), <http://pascalprigent.fr>; Ulysse RABATE (LPCE) ; Faten SUBHI (LPCE)  
06 52 31 54 71

Jérôme BREZILLON (PS), Fadila CHOURFI (EELV), Frédéric PYOT  
[eluspisce@gmail.com](mailto:eluspisce@gmail.com)

## ÉTAT CIVIL DU 15 FÉVRIER AU 14 MARS 2020

## Félicitations aux jeunes mariés

Mohamed BELLARADH et Ebtihal EL MEJAI, Stéphane ESTEVES et Sofia MERADI, Mohamed HORIGUE et Laetitia COCO, Ramazan KILIC et Seherban BALIKCI, Kaies BEN SALEM et Laura CARLIER, Merzak NECHADI et Mounia SAÏDJ, Houssam LARBI DAOUADJI et Wassila RABHI, Fouad ZRIDI et Donia RAH-HAT, Mahamadou DEMBELE et Mariam SIDIBE, Jean-Luc RUSSET et Maria VAZQUEZ.

## Félicitations aux parents de

Christovi MBIYAVANGA KUNGIENDA, Luna DA MOURA MORENO, Alya HAMURCU, Salman AHMAD, Fatoumata KAMISSOKO, Luke CRIART, Azim YILDIRIM, Yakout BENALI, Osman-asaf YAKUT, Bahia AHMADA, Soraya KANGA KALONJI, Djenaba SISSOKHO, Léo CHARRON PRIVÉ, Yanis MERZOUKI, Victoria ROSEDEL HORTION, Nabil-Souleymane DRAMÉ.

## Toutes nos condoléances

Jean-Pierre CERVILLIN (59 ans), Laurent GUERTON (57 ans), Messaoud BERGHEUL (87 ans), Mauricette BRUNET veuve LONGUEVILLE (87 ans), André LEFEBVRE (59 ans), Christian CAZIER (86 ans), Rabah CHABANE (85 ans), Claudine CANNAFARINA (69 ans), Manuel ESTEVES ROCHA (72 ans), Daniel GUILLON (70 ans), Odile RENAUD veuve SAMZUN (89 ans), Andrée DUCY veuve JULLIEN (100 ans), Paulette MAUGENDRE veuve RICHON (96 ans), Catherine TELLIER (61 ans), Jeanine LE MEUR veuve CARANHAC (88 ans), Simone LAPLAINE épouse VALLARSO (82 ans).



Dans le cadre des mesures gouvernementales de confinement, tous les événements organisés sur la ville sont, pour le moment, annulés. La rédaction ne manquera pas de vous informer des dates retenues pour le report de la plupart de ces événements (Corbeil-Essonnes en sports, Le festival photographique L'Oeil urbain...)



# Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
Plateforme nationale téléphonique d'information :  
**0800 130 000** (appel gratuit)

Les équipements gérés par la ville de Corbeil-Essonnes  
sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS MISES À JOUR EN TEMPS RÉEL SUR :  
**WWW.CORBEIL-ESSONNES.FR**

En cas d'urgence, les accueils téléphoniques suivants restent ouverts :

**NUMÉRO DÉDIÉ AU CORONAVIRUS À CORBEIL-ESSONNES**  
01 60 89 72 01 - 24h sur 24 et 7 jours sur 7

**STANDARD DU CENTRE ADMINISTRATIF**  
01 60 89 71 79 - de 8h30 à 17h 30

**POLICE MUNICIPALE : 01 64 96 02 02**

## RAPPEL DES BONNES PRATIQUES



### 5 GESTES CONTRE LE CORONAVIRUS

1. **PRÉVENTION.** Restez chez vous
2. **MAINS.** Lavez-les souvent
3. **COUDE.** Toussez dedans
4. **VISAGE.** Évitez de le toucher
5. **DISTANCES.** Au moins 1 mètre

Le plus important est de se laver correctement les mains après s'être mouché ou après avoir touché votre mouchoir en tissu ou toute surface potentiellement infectée et ne surtout pas se toucher le visage.

### Adoptez les bonnes pratiques

**Règle n° 1 :** après tout contact avec une surface potentiellement infectée, lavez-vous les mains et ne touchez pas votre visage.

Temps maximal de survie sur différentes surfaces\*

N'utilisez pas vos vêtements pour faire barrage  
Dans le cas contraire, mettez-les à la machine (60° mini)

60°

Privilégiez vos sacs et vos boîtes personnels chez les commerçants. Ils sont potentiellement moins en contact avec des matières infectées

Lavez vos fruits et légumes à l'eau et/ou enlevez la peau avant de les consommer. Pas d'eau de Javel !

Évitez les gants  
Ils vont être vite contaminés et recontaminent l'environnement

ACIER INOXYDABLE  
3 jours

Ecrans tactiles en libre-service : continuez à les utiliser mais... désinfectez-vous immédiatement les mains

Désinfectez les poignées de portes, interrupteurs... avec un produit ménager portant la mention « détruit bactéries et virus »

Pour payer, privilégiez la carte bancaire. Même si le risque d'être contaminé par des pièces et des billets est infime

Entreposez vos courses quelques heures (sans les toucher) avant de les ranger. Et enlever les emballages en carton

PAPIER 24 heures  
CUIVRE 4 heures  
PLASTIQUE 3 jours  
CARTON 24 heures

Attention : même si la présence du virus est constatée sur une surface, le nombre de particules virales infectieuses décline avec le temps, réduisant les risques d'être infecté en la touchant. \* varie selon la température, l'humidité...

SOURCE : NATIONAL INSTITUTES OF HEALTH (DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ DES ÉTATS-UNIS, MARS 2020) LPI/PHOTOGRAPHE